

Agriculture et biodiversité: le rôle de la vulgarisation agricole

Même si les orientations de la politique agricole résultent d'une large consultation des milieux intéressés, chaque acteur directement concerné n'est pas toujours d'accord avec telle ou telle de ces options. Le choix entre intensification et extensification des pratiques agronomiques n'est pas partout tranché de manière définitive, bien que les pollutions environnementales liées aux modes de production intensifs soient étayées par de nombreux faits. La vulgarisation agricole est dans ce cas confrontée à la définition de messages sur un thème controversé qui renvoie à des valeurs – au sens éthique et émotionnel du terme – plutôt qu'à des notions scientifiques.

L'accueil réservé à la préservation et à l'amélioration de la diversité biologique a révélé l'esprit d'entreprise et d'ouverture de nombreux agriculteurs, à partir duquel le Service romand de vulgarisation agricole (SRVA) a défini le cadre des actions de vulgarisation. Pour chaque agriculteur, le but n'est pas seulement de toucher une somme par surface de compensation écologique en appliquant un règlement standard. La «valeur ajoutée» est d'intégrer l'effet des actions en faveur de la qualité écologique dans la gestion quotidienne de l'exploitation pour en tirer tous les bénéfices possibles sur les plans de la conduite technique, des choix de production, de la communication et de la satisfaction personnelle.

Le SRVA a donc défini les objectifs suivants:

- accompagner le travail sur la définition des nouveaux équilibres à rechercher entre techniques de production et richesse de la diversité biologique;*
- vulgariser les moyens permettant à chaque exploitant de s'approcher du meilleur équilibre possible pour son exploitation;*
- mettre à disposition des indicateurs de succès nécessaires à l'évaluation constante par l'exploitant.*

Expliquer les motifs des mesures proposées et leurs objectifs a constitué le premier pas de la démarche. Le second pas a été de transposer la gestion quotidienne des mesures dans la logique d'entrepreneur: «On me demande une prestation de service, comment vais-je la remplir au mieux et être sûr de mon fait?»

Ces actions de vulgarisation ont été soutenues par un travail scientifique sur les indicateurs de la qualité de la compensation écologique qui a été immédiatement vulgarisé sous la forme de clés d'appréciation de la qualité (voir les articles de POZZI, en p. 57, et de KOLLER, en p. 65). Ces clés simples à utiliser permettent à l'agriculteur d'évaluer personnellement la qualité écologique de chacune de ses parcelles. Ce travail de fond a été reconnu par la reprise de ses principes fondateurs dans l'Ordonnance sur la qualité écologique et dans un programme allemand du même type.

Passer du concept de «Lutter contre» à celui de «Produire avec» résume l'engagement du SRVA dans le domaine de la compensation écologique. Les actions de vulgarisation qu'il mène sur ce thème sont en accord avec sa déontologie de la vulgarisation agricole dans son ensemble: renforcer l'autonomie et la capacité de décision stratégique, y compris en ce qui concerne la diversité biologique.

Dominique Barjolle,
directrice SRVA

Evelyne Marendaz,
cheffe du secteur «Nature et environnement»

@ E-mail: d.barjolle@srva.ch